

Éléments de contexte

La politique régionale de santé au travail, qui se traduit notamment par le PRST, doit se construire sur la base d'un diagnostic dont le but est d'améliorer la connaissance des enjeux de santé au travail. Le diagnostic actuel doit être revisité tant en son contenu, en y collectant d'autres données que celles classiquement rassemblées, que sa forme pour en faire un document dynamique avec différents niveaux d'expertise.

Sa mise à jour régulière et son accessibilité par tous les acteurs doivent être recherchées. L'objectif est de mettre en place une véritable animation partenariale du diagnostic à travers une approche de contributeurs et non plus seulement de fournisseurs de données.

ACTIONS

Renforcer le contenu du diagnostic territorial

Contenu de l'action : Rénover et approfondir les données existantes en particulier sur les AT graves et mortels, les données sexuées ; ajouter des nouveaux indicateurs quantitatifs (données des SPST, enquête SUMER, RNV3P...) ; recenser de nouveaux indicateurs qualitatifs, solliciter d'autres organismes et acteurs.

 **TEMPORALITÉ : 2023**

Rénover la forme du diagnostic territorial

Contenu de l'action : Envisager différents types de données (pour une action à court, moyen ou long terme), structurer le diagnostic avec une synthèse générale reliée à une base de données orientée vers l'expertise.

 **TEMPORALITÉ : 2023**

Assurer l'animation du diagnostic territorial

Contenu de l'action : Mettre en place un groupe opérationnel permanent chargé de veiller à l'animation du diagnostic : mise à jour, enrichissement, diffusion et accessibilité.

 **TEMPORALITÉ : 2023 - 2025**



Public cible

Préventeurs institutionnels, SPST, membres du CROCT

Pilotes

OR2S, DREETS

Contributeurs

CARSAT, MSA, DREETS, PRESANSE, CFDT, CGT, CFE-CGC, CHU Rouen, Santé Publique France

